



SAISON 2025-2026

GUIDE DU PARENT

EXCEL GYM



NOTRE MISSION

Chers parents,

Nous vous remercions de votre intérêt pour notre association et le sport de la gymnastique.

Excel Gym est un organisme à but non lucratif qui existe depuis plus de 40 ans et qui est affilié à la Fédération de Gymnastique du Québec. Notre organisme et nos membres bénéficient d'une assurance responsabilité civile et accidentelle.



Notre mission est d'offrir aux jeunes filles et garçons, la possibilité de pratiquer des activités sportives dans un milieu sécuritaire et bien encadré, de développer leurs habiletés physiques, leur confiance en soi et leur sentiment d'appartenance au club et à la communauté.

Nous souhaitons transmettre à nos membres l'opportunité de connaître les bienfaits de l'activité physique, le plaisir du défi et la satisfaction de l'effort afin de les encourager à devenir des adultes sains et actifs.

Grâce à l'implication de nos entraîneurs et des bénévoles qui les appuient, et fort de notre expérience, les élèves inscrits chez Excel Gym ont les meilleures chances de développer leur plein potentiel athlétique. Il y a une place pour tous les enfants chez nous, de débutant à élite, et tous ont la même importance.

Bienvenue chez Excel Gym-Zodiak, nous avons très hâte de commencer cette nouvelle saison !



AUTRES CONTACTS

NOS ENTRAÎNEURS

Passionnés, motivés et sérieux, ils s'assurent du développement de nos athlètes en toute sécurité. Leur plus grande fierté est le plaisir qu'éprouvent les athlètes à se rencontrer, à s'entraîner et à développer leur plein potentiel sportif. Nos nombreux succès en compétition prouvent la qualité de notre enseignement.

Nos entraîneurs sont certifiés auprès de la FGQ, au PNCE (Programme National de Certification des Entraîneurs) et en secourisme.

Nous croyons en l'importance d'investir dans la formation continue de nos entraîneurs afin de nous assurer que leurs connaissances demeurent à jour au point de vue technique autant en matière de sécurité que de tendances.

Entraîneur-chef : Sabrina Pinard
gymnastique@excelgym-zodiak.com

Directrice générale : Myra Gaudette
direction@excelgym-zodiak.com

Commis administratif: Carole Martel

Responsable récréatif: Laurie Brochu
info@excelgym-zodiak.com



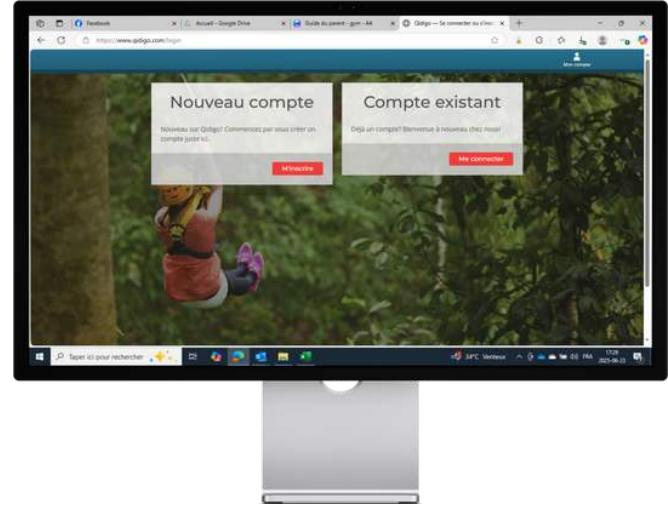
PLATEFORME UTILISÉE

Nous utilisons la plateforme Qidigo pour tout ce qui concerne :

- Inscription annuelle
- Inscription compétition (finalité par exemple)
- Les paiements (versement unique ou prélèvement automatique)

Vous pouvez y accéder depuis une page web à l'adresse suivante :

<https://www.qidigo.com/u/Excel-Gym-Zodiak/activities/session>



Qidigo



Nous utilisons la plateforme Rétroaction pour tout ce qui concerne :

- Messages importants (ex: horaire compétition)
- La communication avec les entraîneurs
- Les sondages
- Le transfert de documents

Accessible sur internet ou via l'application mobile.



SECTEUR COMPÉTITIF

En gymnastique, les groupes sont formés en fonction de l'âge et du niveau d'habileté des athlètes. Les entraînements sont structurés, disciplinés et orientés vers des objectifs précis.

La gymnastique compétitive est un sport très exigeant. Pour bien performer, l'athlète doit maintenir une bonne condition physique. Une alimentation saine, des collations équilibrées, des périodes de repos suffisantes et des nuits de sommeil réparatrices sont essentielles.

La place d'un athlète dans un groupe est déterminée par l'entraîneur-chef. Un changement de groupe et/ou de niveau peut survenir en cours d'année, selon les objectifs établis, les besoins du club ou les résultats des auditions. Si un changement de catégorie survient, des frais supplémentaires pourraient s'appliquer en raison des ajustements requis.

Tous les entraînements sont obligatoires. Nous comptons sur la collaboration des parents afin que l'athlète soit disponible pour l'ensemble des cours. L'horaire des activités familiales doit être planifié en fonction de la présence obligatoire de l'athlète.

Le calendrier annuel est joint au présent document. Merci de le consulter pour planifier les absences possibles en dehors des périodes d'entraînement.



PROGRAMMES OFFERTS

Initiation aux exercices de flexibilité, de force et de rigidité. Développement des qualités motrices et générales, orientation spatiale et conscience corporelle. Développement des habiletés de base de la gymnastique en ayant un souci des détails techniques. Préparation artistique au sol et à la poutre.

Nombre d'heures d'entraînement : 1-2 entraînements par semaine (1h30/5h30)

Pré-défi 2018*-2021



Programme de préparation à la compétition sous forme d'évaluation. L'objectif du programme est de développer chez le ou la jeune gymnaste le souci du détail technique et la capacité de performer l'ensemble des bases dans des situations variées. Ce n'est pas une course au plus haut niveau, mais bien une poursuite de l'excellence.

Le programme se décline en deux secteurs : défi régional (1-2-3) et défi provincial (3-4-5-6).

Environ 3 évaluations par année selon la progression du gymnaste.

Nombre d'heures d'entraînement : 3 à 4 entraînements par semaine (8h à 11h)

Défi 2018-2020



R1-R2 : Programme d'initiation à la compétition où les athlètes performent de courtes routines sur au moins 4 engins sur 6 (saut, barres, trampoline, tumbling, poutre et sol) 2 compétitions dans la région ou plus par année selon la progression des gymnastes.

Nombre d'heures d'entraînement : 2 entraînements par semaine (6h à 8h)

R3-R5 : Programme d'éléments imposés ou avec bonification. Les athlètes performent sur au moins 4 engins sur 6 (saut, barres, trampoline, poutre, tumbling et sol) 3 compétitions dans la région par année selon la progression des gymnastes. Les meilleurs gymnastes de la région des Laurentides sont invités à participer à la finalité provinciale, le Challenge des Régions.

Nombre d'heures d'entraînement : 2 à 4 entraînements par semaine (6h à 13h)

Régional 2018 et moins



Réseau de compétition accessible aux gymnastes de niveau plus avancé.
2 sélections provinciales par année. Finalités provinciales : Qualification et Coupe provinciale/Championnat Québécois/Championnats de l'Est du Canada (N7 et +) Participation à des compétitions invitations obligatoires.

Provincial: Niveau 4 à 8

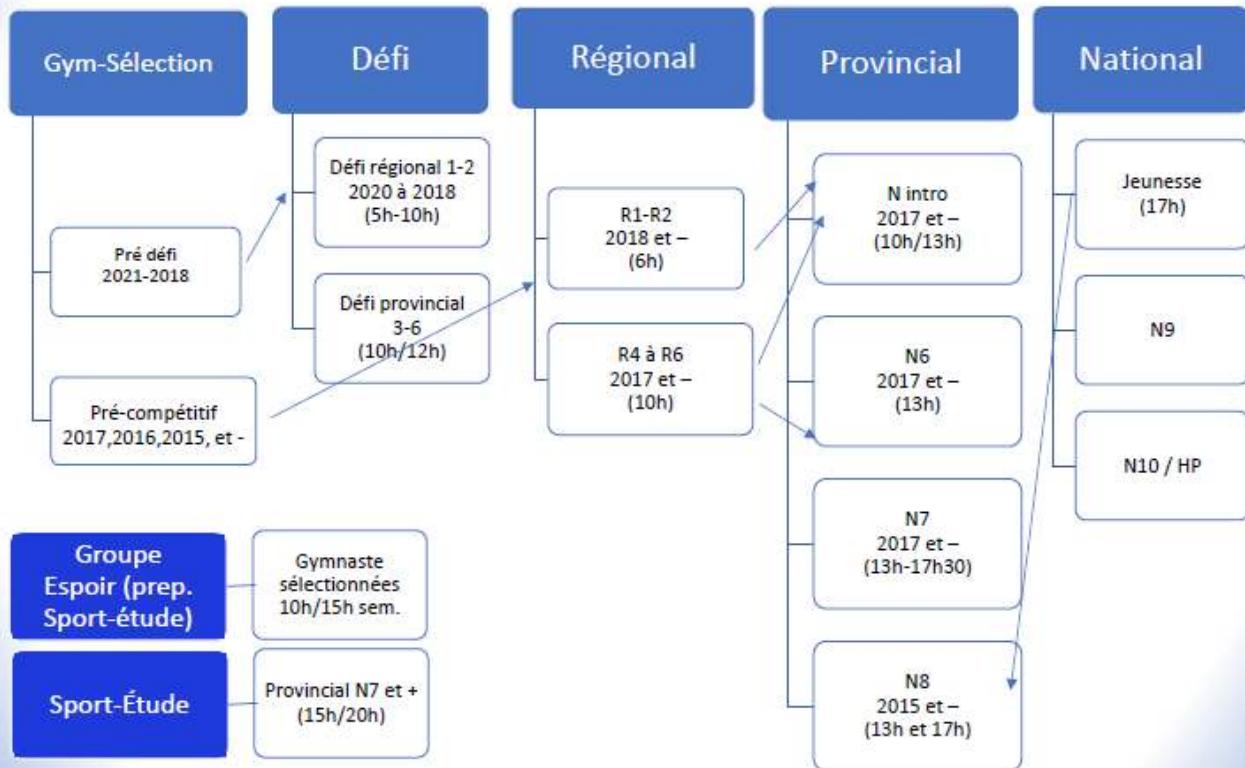
National : Niveau 9 et 10 ainsi que programme Jeunesse

Nombre d'heures d'entraînement : 4 à 5 entraînements par semaine (10h-20h)

Provincial / National
2017 et moins



Organigramme 2024-2025 – Secteur GAF pré-compé./compétitif



SPORT-ÉTUDE

OBJECTIFS DU PROGRAMME:

Le programme de sport-études vise à offrir :

- **Aux athlètes de niveau provincial (N7 et+) et national :** Plus d'heures d'entraînement durant la journée pour atteindre un niveau de performance supérieur.
- **Conciliation école-gymnastique :** Un équilibre harmonieux entre les études et la pratique de la gymnastique.
- **Priviléges spécifiques :** Accès privilégié aux équipements, meilleure capacité du gymnase, et des horaires d'entraînement optimisés pour favoriser la réussite et maximiser le potentiel des athlètes. Les entraînements en début d'après-midi permettent aux gymnastes de souper en famille, de disposer de temps pour étudier le soir, et de se coucher tôt.

CRITÈRES D'ADMISSION:

- **Catégorie de compétition :** Niveau 7 et +

Autres critères influençant la sélection et la réadmission au programme sport-études

Voici d'autres critères qui influenceront nos choix pour la sélection et la réadmission au programme sport-études :

- Compétences et talents
- Âge
- Éthique de travail exemplaire
- Résultats scolaires
- Attitude, comportement, esprit sportif et engagement antérieur dans l'équipe
- Disponibilité des groupes sport-études
- Niveau de compétence prévu pour l'année suivante
- Performance en compétition, lors des entraînements, des évaluations et des tests physiques

Les parents souhaitant inscrire leur enfant au programme sport-études doivent contacter l'entraîneur-chef pour en faire la demande.

ÉCOLE OFFRANT LE PROGRAMME:

Saint-Gabriel (public)
et
Académie St-Thérèse (privé à partir de la 6e année)



SAISON 2025-2026

La gymnastique compétitive comporte des entraînements à l'année.

Il y a 4 sessions dans une année gymniq: l'automne, l'hiver, le printemps et l'été. Elles ont toutes des objectifs très différents et c'est bien important que l'enfant soit présent lors de toutes ces saisons.

SESSION ÉTÉ :

Nous avons conçu notre horaire d'été de façon à libérer vos fins de semaine pour vous permettre de profiter de l'été et de faire des activités familiales. Nous demandons aux athlètes de niveau régional de venir s'entraîner de 5 semaines et pour le niveau provincial 6 à 7 semaines durant l'été. Ce nombre de semaines est déterminé en prévision de la catégorie de votre enfant pour l'année suivante et des apprentissages qu'il lui reste à accomplir avant celle-ci. Nous travaillerons principalement sur l'acquisition des éléments techniques et le développement des qualités physiques et psychologiques pour la saison à venir.

SESSIONS AUTOMNE ET HIVER :

Ces deux saisons sont très importantes pour la préparation en vue des compétitions. Il sera très important que votre enfant désire se dépasser lors des cours et qu'il n'y ait pas d'absence. À la session automne, l'emphase sera principalement sur la consolidation des éléments techniques et le maintien des qualités physiques et psychologiques tandis qu'à la session hiver principalement sur le perfectionnement des éléments techniques.

SESSION PRINTEMPS :

La session printemps est la fin des compétitions et une période avec un volume d'entraînement moindre. La préparation du spectacle prend une grande place.

PHOTOS ET VIDÉOS

En inscrivant votre enfant pour la saison 2025-2026, vous autorisez le Centre Excel-Gym Zodiak ainsi que la Fédération de gymnastique du Québec à utiliser des photos et des vidéos de votre enfant à des fins promotionnelles.



SAISON COMPÉTITION 2025-2026

Informations sur les frais de compétition – Saison 2025-2026

Sur votre facture annuelle, trois compétitions sont incluses et **obligatoires** (secteur défi : 2 compétitions). Comme votre enfant évolue dans un secteur compétitif, la participation à l'ensemble des compétitions prévues est obligatoire.

Les compétitions finales (appelées finalités) seront, quant à elles, facturées en supplément, selon le classement de votre enfant.

Équipement pour les compétitions finales

Challenge des régions, Championnats de l'Est, Jeux du Québec, EST (pour les athlètes classés) :

Des frais supplémentaires s'ajouteront pour l'achat d'un maillot d'équipe et d'un chandail ou survêtement d'équipe. Pour la Coupe provinciale et les Championnats québécois, il est possible de porter un maillot à manches longues au choix, sous approbation de l'entraîneur-chef (dans le cas d'une finale).

Coût par événement (incluant les frais d'inscription et les frais pour l'entraîneur)

- Compétitions provinciales : 207\$
- Défi 1 et 2: 118\$
- Défi 3-4-5-6: 188\$
- R3 à R5: 128\$
- N intro à 8: 207\$

Prix finale 2026

- Qualification provinciale: 263\$
- Coupe provinciale: 331\$ (avec crédit de 50\$ 281\$)
- Championnat Québécois : 313\$ (avec crédit de 50\$ 263\$)
- Challenge des régions: 1 ou 2 app.: 210\$, 3 app. ou + 240\$ (avec crédit de 50\$ 160\$ et 190\$)
- Championnat de l'Est : environ 1 200\$



Politique en cas d'absence de l'entraîneur

Veuillez noter que lorsqu'un entraîneur s'absente pour accompagner des athlètes en compétition, les cours réguliers ne sont ni remboursés ni repris, car le montant correspondant est déjà inclus dans les frais d'inscription aux compétitions.

Calcul des frais de compétition

Les frais de compétition sont établis en fonction du coût d'inscription, des frais de déplacement (kilométrage) et des dépenses liées à la présence des entraîneurs.

À noter que ces frais peuvent varier d'une année à l'autre, selon la nature des compétitions et leur localisation.

Fond de finalité

Un montant de 30 \$ a été ajouté à votre facture afin de contribuer aux fonds de finalité. Ce fonds a été mis en place pour réduire l'impact des frais de finalité, souvent imprévisibles et élevés, et pour offrir une légère diminution de ces frais aux athlètes qui se qualifient pour les compétitions suivantes : Challenge des régions, Coupe provinciale et Championnat québécois.

Ce geste vise à mieux soutenir les athlètes dans leur parcours compétitif.



CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Les campagnes de financement sont obligatoires pour tous les athlètes du secteur compétitif. Ces campagnes permettent au centre d'améliorer son environnement, son équipement et de développer de nouveaux projets. Le montant des campagnes de financement vous seront préalablement chargés dans votre facture annuel. En effectuant les différentes campagnes de financement suivante, vous pourrez vous rembourser en conservant l'argent.

En début de saison, vous devrez faire le choix entre 4 possibilités de campagne de financement:

- Choix 1: 1 boite de chocolat + 62,50\$ de vente de produit PURE + 10 billets de tirage
- Choix 2: 3 boites de chocolat + 25\$ en argent
- Choix 3: 18 billets de tirage
- Choix 4: Aucune campagne de financement (contribution de 175\$)

Vente de chocolats : Cette campagne de financement se déroulera au mois de septembre. Les palettes de chocolat sont vendues au prix de 3 pour 5\$ pour un total de 100\$ par boîte (60 palettes de chocolat par boîte).

Vente de produit PURE : Cette campagne est proposée avant le temps des fêtes.

Billets de tirage : Vente de billets en ligne au montant de 10\$ pour la participation au tirage.

Les prix seront confirmés avant le lancement de la campagne de financement lors du mois de février/mars.

*Prendre note qu'il n'y aura aucun remboursement sur ces items en cas de départ. Nous vous remercions à l'avance de votre appui.

Routine de sol

Pour les catégories R3-R6 et N4.5-N9: Des frais seront facturés pour la confection d'une routine de sol. Ce montant comprend :

- Le choix de musique avec l'aide de notre chorégraphe
- L'élaboration de la routine personnalisée
- Un cours privé avec la chorégraphe pour l'apprentissage de la routine

*Pour les athlètes de niveau provincial. Il est possible qu'un ou deux cours privés supplémentaires soient nécessaires, au coût de 55\$/heure.

Chaque athlète doit conserver sa routine de sol pendant 3 ans, sauf exception (ex. : changement de catégorie de régional à provincial).

Le coût de la routine est de 120\$, payable à l'avance via Qidigo.

Veuillez noter que la routine demeure la propriété du club et peut éventuellement être réattribuée à une autre athlète.

Si vous souhaitez acheter la routine pour qu'elle ne soit pas réutilisée par une autre gymnaste ou en cas de changement de club, des frais additionnels de 60\$ s'appliqueront.



VÊTEMENTS DE COMPÉTITION

Liste de prix – Vêtements et accessoires obligatoires

- Maillot de compétition : 350 \$
- Veste de compétition : 75 \$
- Sac à dos : 45 \$

Un legging noir est obligatoire pour compléter le survêtement. Il est, aussi, possible d'acheter le legging officiel d'Excel-Gym au coût de 82,40 \$.

Si vous souhaitez vendre ou acheter des articles usagés, nous vous invitons à faire une publication sur la page Facebook : Vente de vêtements usagés – secteur compétitif.

- La veste de compétition actuelle sera conservée jusqu'en 2027.
- Nouveau maillot cette année, qui sera utilisé pour les 3 prochaines saisons.

RABAIS OFFERT

- ◆ Le rabais multi-cours, rabais famille ainsi qu'un rabais employé (250 \$) sont également offerts.

Veuillez faire une demande par courriel à : gymnastique@excelgym-zodiak.com

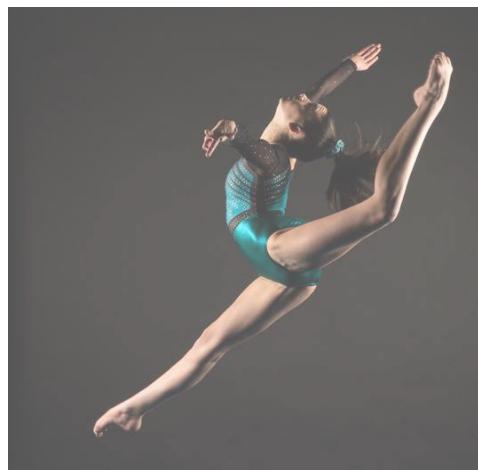
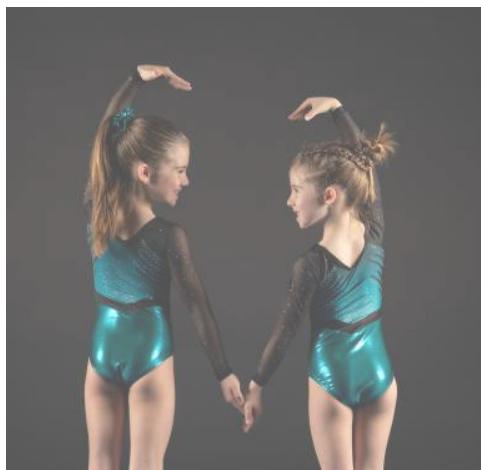
MODES DE PAIEMENT

Inscription et paiement via Qidigo

Deux possibilités :

1. Paiement complet (argent, crédit ou Interac)
2. Paiements mensuels: débit/crédit préautorisés

Un dépôt (1%) sera demandé lors de l'inscription. L'inscription se fera via la plateforme Qidigo. Les versements débuteront le 20 septembre 2025 et se termineront le 20 juin 2026.



LES RÈGLEMENTS

POUR LES GYMNASTES ET LES PARENTS D'UN ENFANT DANS UNE ÉQUIPE COMPÉTITIVE

PONCTUALITÉ ET PRÉSENCE:

Nous demandons à tous les athlètes d'arriver à l'heure prévue aux pratiques et de quitter la palestre à la fin du cours.

Tout athlète qui doit quitter l'entraînement avant la fin doit avoir la permission d'un parent et doit en informer l'entraîneur au début de l'entraînement.

Tout athlète qui manque un entraînement doit justifier son absence avec son entraîneur le plus tôt possible. Si un athlète ne peut contacter son entraîneur pour l'informer de son absence, il peut laisser un message au Club ou un courriel à l'entraîneur-chef justifiant son absence. Advenant plusieurs absences non justifiées, une rencontre sera prévue et un changement de groupe ou secteur pourrait être possible.

Les activités et vacances familiales doivent respecter l'horaire d'entraînement des athlètes.

COMPÉTITIONS:

Les compétitions ne sont pas remboursables et sont OBLIGATOIRES. L'enfant est donc automatiquement inscrit aux compétitions. Étant donné la situation actuelle, nous vous tiendrons informés dès que des dates s'ajouteront au calendrier.

VÊTEMENTS :

Un costume de gymnastique doit être porté tous les cours. Celui-ci doit être ajusté. Les maillots trop grands ou deux-pièces seront refusés.

*Les entraîneurs peuvent limiter le port de cuissard selon leur discrétion pour mieux préparer les filles à une situation de compétition. Si une fille doit absolument porter un cuissard pour des raisons personnelles, nous lui demandons d'en parler directement à l'entraîneur

CHEVEUX :

Nous demandons une couette haute avec aucun cheveux dans le visage. Élastique ou barrette (plate) seulement. **La nuque doit être aussi dégagée. Une toque est donc privilégiée.**

BIJOUX :

Aucun bijou n'est permis lors des cours pour des raisons de sécurité.

Les laisser à la maison, nous ne sommes pas responsables des objets perdus.



LES RÈGLEMENTS

MALADIE OU BLESSURE :

La communication est importante avec l'entraîneur. Si votre enfant doit s'absenter, s'il ressent de la douleur ou subit une blessure, il est important de communiquer avec l'entraîneur. Il est important de prévoir un budget à des fins médicales (massothérapie, physiothérapie, ostéopathie ou autres). Des suivis préventifs sont fortement recommandés afin de prévenir les blessures. De plus, il est important de consulter lorsqu'une douleur persiste plus de deux semaines. Pour tout arrêt prolongé (2 semaines ou +) dû à une blessure, vous devez informer l'administration, envoyer le formulaire "arrêt temporaire" et joindre le billet médical pour avoir droit à un remboursement.

CESSATION :

Si votre enfant désire cesser la gymnastique, vous devez envoyer le formulaire "cessation" à l'entraîneur-chef. La date de résiliation sera effective à compter de la date de réception de l'avis de cessation.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

Aucun remboursement sur les frais d'affiliation, les vêtements, levées de fonds, routine de sol, cours pendant une compétition et les frais de compétition. Dans des circonstances exceptionnelles (tempête, panne d'électricité, fermeture de l'édifice, etc.) ou pour l'organisation d'événements, le Club se réserve le droit d'annuler des cours sans remboursement.

Selon la loi : Si les cours sont commencés, vous devrez payer ces 2 montants :

- Le coût des cours déjà suivis ;
- Une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.



Politique de discipline

1. Le Club se dote d'une philosophie éducative pour aider les entraîneurs à gérer les situations problématiques liées à la discipline, au comportement ou au code d'éthique et d'engagements.
2. Les athlètes doivent respecter le code de conduite ainsi que les règlements du Club. La non-conformité entraînera des mesures disciplinaires en lien avec la sévérité.
3. Les athlètes doivent répondre aux exigences de leur programme communiquées lors de l'inscription et lors des rencontres de parents au courant de l'année.
4. Si un athlète ne respecte pas les règlements ou les codes de conduite, un plan d'intervention sera établi et l'athlète sera en probation. Si le comportement continue :

Mesures disciplinaires:

- 1er avertissement : Verbal à l'enfant, doit modifier le comportement
- 2e avertissement : Retrait du groupe (demeure à l'intérieur de la palestre, maximum 10 minutes, durée en fonction de l'âge et de la situation)
- 3e avertissement : Rencontre avec le parent et l'entraîneur
- 4e avertissement: Rencontre parent et entraîneur-chef
- 5e avertissement : Suspension d'une semaine
- 6e avertissement : Expulsion de l'équipe compétitive

Si un entraîneur doit imposer une mesure disciplinaire, les parents et l'entraîneur-chef seront toujours avisés (courriel ou verbalement pour le 1er et 2e avertissement) et nous demandons votre collaboration pour la correction du comportement. Si une suspension est imposée (5e avertissement et plus), l'entraîneur-chef communiquera avec les parents pour planifier une rencontre et établir un plan d'action pour la correction du comportement. Si le comportement persiste malgré tous les efforts, le dernier recours sera l'expulsion de l'athlète de l'équipe compétitive

La liste des infractions ci-dessous n'est pas limitative. Elle présente des exemples où l'application de mesures disciplinaires s'impose : assiduité ou ponctualité, insubordination, comportement destructeur, manque de loyauté, mauvaise conduite, vol ou vandalisme, non-respect du code d'éthique.

En cas de violence ou de harcèlement verbal ou physique, les mesures disciplinaires seront décidées comme suit : suspension immédiate (entraînement ou compétition) et possibilité de suspension ou expulsion de l'équipe compétitive selon la situation.



Code d'éthique et d'engagement

PARENTS:

- Respecter les employés, juges, administrateurs, bénévoles et leurs décisions.
- Ne pas intervenir pendant l'entraînement ou compétition
- Encourager son enfant à pratiquer la gymnastique pour le plaisir. Je suis conscient(e) que les athlètes ne sont pas des athlètes professionnels.
- Reconnaître les peurs et les limites de son enfant
- Encourager son enfant au respect de l'esprit sportif, des règles du sport et celles du club
- Faire son possible pour amener son enfant à l'heure et aviser l'entraîneur si l'enfant ne sera pas présent.
- S'assurer que la bonne forme physique de son enfant: sommeil, alimentation, rendez-vous lors de blessure
- Si j'ai un inconfort/insatisfaction, je m'adresse à la personne concernée.

ATHLÈTES:

- Adopter une bonne attitude en toute circonstance.
- Faire preuve de respect et être courtois(e) envers chaque membre et intervenant du Club, que ce soit les autres gymnastes, entraîneurs, employés, bénévoles, parents, partenaires, administrateurs, dirigeants du Club, etc.
- Ne pas déprécier un membre ou tout autre intervenant du Club.
- Respecter les règlements, directives, politiques et codes vestimentaires adoptés par le Club.
- Respecter les décisions et instructions des juges, des entraîneurs et dirigeants du Club.
- Participer activement aux cours et fournir un effort constant et engagé.
- Condamner toute forme de violence que ce soit et d'intimidation.
- Utiliser en tout temps un langage verbal et non verbal respectueux. Aucune injure, ni expression vulgaire.
- Être ponctuel(le) et présent(e) aux cours, compétitions et autres activités organisées du Club.
- Pratiquer la gymnastique dans la collégialité et démontrer un esprit d'équipe.
- S'efforcer de fournir le meilleur de soi-même à chaque entraînement.

Signature Parent: _____

Signature Athlète: _____

Date: _____



AVIS DE CESSATION

SECTEUR COMPÉTITIF GYMNASTIQUE EXCELGYM



Toute demande de cessation des cours au secteur compétitif gymnastique doit être faite en remplissant ce formulaire qui doit être remis à l'entraîneur-chef, Sabrina Pinard et envoyé par courriel à : gymnastique@excelgym-zodiak.com

La date de résiliation sera effective à compter de la date de réception de l'avis de cessation.

Ne sont pas remboursables et payables lors du prélèvement suivant la date d'arrêt:

- Les frais de cours, de danse et de services professionnels déjà dispensés.
- Les frais d'affiliation à gymnastique Québec.
- La campagne de financement
- Les frais d'inscription à une compétition lorsque l'inscription est déjà faite.
- Les vêtements (maillots, survêtements ou autres)

Remboursement :

Une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.

Un remboursement, le cas échéant, sera fait dans les plus brefs délais suivants la date de cessation.

.....

NOM DE L'ATHLÈTE	
DATE D'ARRÊT	
ADRESSE :	
GROUPE/ENTRAÎNEUR	
RAISON DE LA CESSATION	
DATE :	SIGNATURE :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception de l'avis :	Remboursement ou paiement effectué le :
Montant du remboursement :	Remboursement dû : <input type="checkbox"/>
Montant à percevoir :	Paiement dû : <input type="checkbox"/>

ARRÊT TEMPORAIRE SECTEUR COMPÉTITIF GYMNASTIQUE EXCELGYM



Si l'athlète a une blessure majeure ou a un problème de santé jugé important qui empêche la pratique de la gymnastique complète, il est possible d'obtenir un remboursement si :

- L'arrêt est d'une durée minimum de deux (2) semaines

ET

- Il y a une présentation d'un billet médical appuyant la raison de l'arrêt. (OBLIGATOIRE pour obtenir le remboursement)

Toute demande d'arrêt temporaire des cours au secteur compétitif gymnastique doit être faite en remplissant ce formulaire qui doit être remis à l'entraîneur-chef, Sabrina Pinard et envoyé par courriel à : gymnastique@excelgym-zodiak.com

Le remboursement sera fait selon la durée de l'absence.

La demande de remboursement doit être soumise au plus tard 1 semaine après la reprise des cours de l'athlète.

S'il y a une compétition prévue au calendrier pendant l'arrêt temporaire à l'entraînement, il faut immédiatement nous aviser. Aucun remboursement ne sera possible si la demande et le billet médical ne sont pas remis au moins 2 jours ouvrables avant la tenue de l'événement.

NOM DE L'ATHLÈTE	
DATE DE L'ARRÊT	
DATE REPRISE DES COURS	
GROUPE/ENTRAÎNEUR	
NATURE DE LA BLESSURE	
DATE :	SIGNATURE :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception de l'avis :	Billet médical : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Montant du remboursement	Remboursement effectué le